



Droit de visite de mon conjoint

Par **LIYANA27**, le **18/10/2010** à **10:22**

Bonjour,
Je suis en couple depuis 2ans avec un homme qui a déjà 2 enfants (7 et 10ans) d'un ancien mariage. Nous avons eu un bébé ensemble il y a un an.
Depuis la naissance, ses enfants se comportent très mal: bêtises à répétitions (ils cassent des choses à la maison), ils repondent, font des remarques déplacées vis à vis de moi et de mon fils, empêchent leur petit frère de dormir en faisant du bruit volontairement.. Je ne supporte plus cette situation. De plus, ils habitent à + de 100km et c'est mon ami qui va les chercher et les ramène! Ainsi, il s'absente 3h le vendredi et 3h le dimanche rien que pour cela. Ce qui est très perturbant pour notre vie actuelle. Car j'ai besoin de lui aussi à la maison et pour mon fils. Par exemple, mon bébé a été très malade et j'ai dû assumer seule pendant que lui était parti chercher ses autres enfants.
Je souhaitais savoir si moi, j'avais également des droits dans cette situation? Puis-je refuser qu'il ramène les enfants chez nous étant donné qu'ils se comportent très mal? On parle des droits de la mère et du père mais quand est-il des droits de la "belle mère"?
merci